



Ais-je droit a se droit de retrait..

Par **joum80**, le **26/02/2016** à **00:00**

je suis actuellement saisonnier a l'endiverie de soyecourt depuis 1ans et demi..j'ai eu deux accident de travail.. et pour chaque déclaration d'accident l'employeur a falsifier les vrai raison.. je travail toujours la bas.. depuis maintenant deux mois je suis dans les frigo a des température de -2 a -3..il m'ont fourni aucune tenu pour le froid..je suis tout seul pendant 7h a travailler avec des sol très glissant j'ai déjà fait plusieurs chute..j'ai failli être victime d'un troisième accident de travail on ma foncer dedans avec un chariot...depuis j'ai du mal a retourner travailler je suis actuellement sous anti dépresseur et somnifère..j'ai donc depuis deux jour exercer mon droit de retrait.. avais-je le droit a se droit de retrait..et pour les accident de travaille puis-je faire quelque chose...
cordialement..

Par **P.M.**, le **26/02/2016** à **09:03**

Bonjour,

Déjà vous auriez pu faire une déclaration rectificative à celle de l'employeur pour chaque accident du travail et il faudrait savoir si vous avez eu une visite de reprise si l'arrêt consécutif a duré au moins 30 jours...

Il faudrait savoir s'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise mais vous pourriez aussi parler de vos problèmes à l'Inspecteur du Travail et/ou au Médecin du Travail...

J'ignore comment vous avez fait usage de votre droit de retrait mais de toute façon, maintenant, c'est fait...